

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 106

Artikel: La production cinématographique suisse et ses problèmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

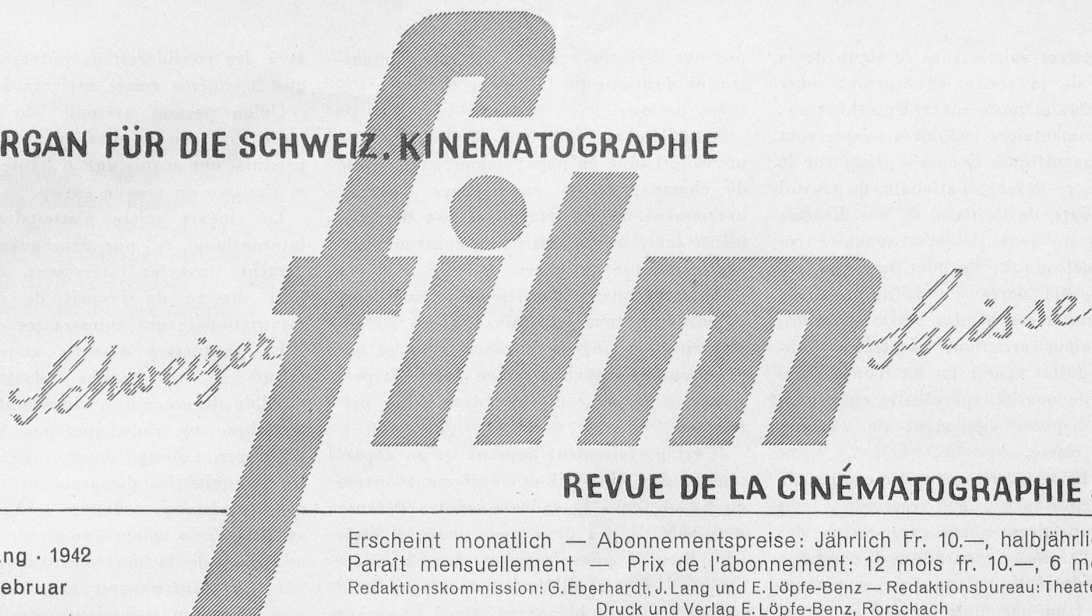
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VII. Jahrgang · 1942

Nr. 106 · Februar

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhardt, J. Lang und E. Löpfe-Benz — Redaktionsbureau: Theaterstr. 1, Zürich
Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de:

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2.6053

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2.9029

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 7.5522

Sommaire

Page

La production Cinématographique Suisse et ses problèmes	1
Souvenirs de Louis Lumière	2
Vues sur le Cinéma français	3
Union des Producteurs Suédois	4
Hollywood, tel qu'il est	4
«Technicolor»	4
Sur les écrans du monde	5
Communications des maisons de location	8

Inhalt

Seite

Die Bedeutung des Filmschnitts	11
Nochmals: «SUISA»-Gebühren (Bundesratsbeschluß betreffend Verwertung von Urheberrechten)	12
Schweizer. Lichtspieltheaterverband, Zürich: Sitzungsberichte	13
Ein Gerichtsentscheid von prinzipiellem Interesse	13
«Landammann Stauffacher»	14
Zusammenschluß der Walliser Kinobesitzer	14
Anna Gertrud Leilich-Rector †	15

Große Premiere in Genf, Welturaufführung des Films «Die Oase im Sturm»	15
Ein Kino-Jubiläum in der Westschweiz	15
Marika Röck in der Schweiz	18
Neues aus den amerikanischen Filmstudios	18
Die Filmproduktion in Spanien	19
Organisierung der schwedischen Filmproduzenten	19
Die Filmproduktion Finnlands lebt auf	20
Aus den deutschen Ateliers	20
Walter Ruttmann gestorben	23
Filmmeldungen aus Ungarn	23
Das bulgarische Filmwesen im abgelaufenen Jahr	24
Die Regelung der Autorengelühren-Entrichtung in Kroatien	25
Die Zentralisierung des italienischen Filmschaffens	26
Produktionszentrum Paris	26
Internationale Filmnotizen	27
Aus dem Handelsamtsblatt	29
Verleiher-Mitteilungen	30
Film- und Kino-Technik: Grundsätze für die bauliche Gestaltung des Kinotheaters	32

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

La Production Cinématographique Suisse et ses problèmes

Une année d'activité cinématographique féconde s'est terminée; une nouvelle, pleine d'inconnus, vient de s'ouvrir. Dans cette époque tourmentée, le *film suisse* a pu s'affirmer, en profitant même des circonstances actuelles et notamment des difficul-

tés d'importations étrangères. 14 films de long métrage ont été réalisés l'année dernière, et certains sont, dans leur genre du moins, des films de classe. Il y a parmi eux deux films militaires très réussis, «Wehrhafte Schweiz» et «La Patrouille Blanche»,

le film historique «Landammann Stauffacher» et trois films inspirés de sujets littéraires: «Romeo und Julia auf dem Dorfe» d'après la nouvelle de Gottfried Keller, «Der doppelte Matthias und seine Töchter» d'après le roman de Meinrad Lienert et «Menschen, die vorüberziehen» d'après la pièce «Katharina Knie» de Carl Zuckmayer. S'y ajoutent deux œuvres de caractère international, «L'Oasis dans la Tourmente» — présenté le 21 janvier à Berne au Conseil Fédéral, au Général et aux membres du corps diplomatique, — et le film franco-suisse «Une Femme disparaît», de Jacques Feyder.

C'est un bilan encourageant, d'autant plus que de nombreux documentaires de qualité s'inscrivent à l'actif de l'année 1941. En première place figurent les bandes du *Service des films de l'Armée* qui, depuis sa création en novembre 1939, accomplit un travail hautement apprécié des autorités militaires, des milieux cinématographiques et aussi du public. Avec juste raison M. Ernest Naef souligne l'importance de cette activité, à laquelle il consacre un article fort instructif (publié dans la «Tribune de Genève») et dont nous voudrions citer quelques passages:

«Les débuts de notre «service des films de l'armée» furent modestes. La première mission de ce service fut tout d'abord de donner aux troupes en service actif des séances de projections, aux fins d'instruction ou de délassement. Mais dès avril 1940, il fut chargé aussi de la préparation de films militaires, bénéficiant de l'expérience technique du Plt. Ad. Forter qui, de 1930 à 1939, fut directeur de production à Paris. D'emblée, il plaça la réalisation de nos

films militaires suisses sous le signe de la réalité et de la vérité, en écartant toute mise en scène et toute conception théâtrale.

Nos documentaires militaires suisses sont ainsi de magnifiques images « prises sur le vif » de notre défense nationale, du travail de nos soldats, de l'activité de nos diverses armes. Ils ne sont l'objet d'aucun « truquage » quelconque ; ils sont la reproduction fidèle de notre vie militaire. Mais, pour assurer à ces bandes cinématographiques la valeur artistique nécessaire, obligatoire, il fallut réunir un lot d'opérateurs militaires de qualité, spécialistes en la matière, et disposer également de « découpeurs » de classe.

A cette heure-ci, et sans tenir compte de certains reportages filmés réservés à nos archives militaires, notre sous-section des films de l'armée a tourné une vingtaine de bandes de réelle valeur. Cela représente plus d'un film par mois, ce qui constitue une moyenne fort honorable, d'autant plus que ces bandes, des courts-métrages et des films-programmes, furent réalisés dans des conditions souvent très difficiles, en haute montagne ou dans des régions où la prise de vues imposa de très sérieuses complications.

Au nombre des films sortis, et dont les succès ont été particulièrement mérités, relevons : *Alerte, Entrée en action des troupes légères* (sans cavalerie), *Soldats du piolet et du câble*, *Coup de main*, *Notre volonté de défense*, *Démonstrations de chars blindés*, *Entraînement physique* ; puis, *L'école du cran*, *Passage forcé d'un canal*, *Cours d'introduction de S.C.F.*, *Construction d'un pont*, *Cours alpin d'été*, *Chiens de liaison*, etc.

Au début, les films étaient sonorisés après coup, par disques synchronisés avec la bande. Le *Combat rapproché* est de cette série. Grâce au perfectionnement des appareils et à l'effort constamment accompli, des bandes sonores sont désormais tournées directement.

En plus des courts métrages, notre service de l'Armée a réalisé également de grands films. C'est en particulier le cas de *Ceux d'En-Haut* (Berge und Soldaten), un film de toute beauté, tout simplement splendide. Il a fallu cinq mois de travail, dans les années 1940 et 1941, pour le mettre entièrement au point.

Cette bande présente une action continue, nullement fondée sur une intrigue quelconque, mais composée uniquement de pages de la vie militaire. Les parties les plus réussies de ce film sont assurément nos patrouilles en pleine action dans une avalanche, ou travaillant dans la tempête de neige.

Grâce à ses productions, le Service de films de l'armée permet à nos soldats de suivre le travail de leurs camarades d'autres armes, et il donne au public — tous les films étant remis gratuitement à nos établissements cinématographiques — la preuve du travail accompli méthodiquement

par nos diverses unités. C'est une démonstration pratique de la valeur de notre défense nationale.

Actuellement, on vient de tourner une nouvelle bande en pays romand, « Patrouille de chasse », et on en prépare d'autres, notamment un reportage sur nos détachements sanitaires alpins et un court-métrage sur la défense antichars.

Ajoutons que le Service de l'Armée sort aujourd'hui, tous les quinze jours, 20 copies en trois langues du même film, ce qui représente mensuellement en Suisse la présentation de 40 copies de deux films différents.

Il est parfaitement heureux qu'un département des films ait été également ouvert en Suisse, dans le cadre de notre défense nationale. Il y a deux ans encore, il était bien rare de pouvoir suivre dans les « actualités » le travail de nos soldats. Cette lacune a été comblée avec raison. Et soyons aussi satisfaits de la qualité des bandes qui nous sont offertes, qualité que nous devons en tout premier lieu à la valeur de nos opérateurs militaires et à leur travail technique intelligent et judicieusement ordonné.

Mais si la question des documentaires a trouvé depuis des années quelques solutions fort satisfaisantes, celle du grand film reste le sujet des plus vifs débats. Soucieux d'enregistrer toutes les idées et tous les « sons de cloche », nous voudrions reproduire ici les propos de C.-G. Duvanel, publiés par notre confrère « Ciné-Suisse » dans son intéressant numéro spécial de Nouvel An.

Le cinéaste romand, créateur de plusieurs bandes importantes, reproche aux producteurs « l'omission constante qu'ils font du facteur exportation. Il n'y aura d'avenir pour le film suisse », ainsi déclare-t-il, « que le jour où chacun voudra bien avoir constamment en lui l'idée que le film qu'il réalise « sera » compréhensible à l'étranger — non obligatoirement par la langue, mais par l'esprit — et qu'il « pourra » être susceptible d'y créer un enthousiasme d'ordre artistique. Même s'il est convaincu d'avance — ce qui est encore une erreur — que, pour des raisons indépendantes de sa volonté et momentanées, il lui sera difficile, sinon impossible de l'exporter.

« Ce n'est pas en spéculant sur la curiosité limitée d'une partie du pays... et en limitant la production à des besoins

et à des considérations purement internes que le cinéma suisse arrivera à s'imposer.

Qu'on prenne exemple sur toutes les industries suisses d'exportation, dont les produits ont acquis une si haute perfection et l'estime du monde entier.

Le cinéma suisse n'atteindra un rang international et, par conséquent, un rendement financier intéressant, qu'en fonction directe de l'esprit de compétition internationale qui animera ses réalisateurs.

La production actuelle a prouvé que, même avec nos moyens restreints, il était possible de créer des films dont la qualité technique ne cède que peu à celle de l'étranger. Courage donc et en avant ! Que les mesquineries disparaissent, que le secours de bonnes vedettes étrangères vienne apporter à la volonté du producteur suisse conscient de la portée internationale que peut ou pourra avoir notre cinématographie, l'action stimulante de leur vaste expérience. Nous serons les premiers à en bénéficier et à nous en réjouir — avec le succès mérité se résolvent aussi les difficultés financières — jusqu'au jour où l'exportation trouvera sa voie, en raison même de cette qualité spirituelle et artistique que nous désirons tous si ardemment.

Que la multitude des grands films suisses annoncés « en cours de production » soit un sujet d'inquiétude pour beaucoup d'entre nous, il est aisé de le comprendre quand on songe au nombre restreint de films suisses qui ont fait leurs frais jusqu'ici, et cela à cause de la pauvreté d'imagination de la plupart d'entre eux, de leur intérêt limité et de leur niveau spirituel déficient.

L'esprit de compétition internationale qui fait la force des productions cinématographiques étrangères où, même quand la main-d'œuvre artistique abonde dans les pays, on n'a jamais craint de faire appel à la valeur des grandes vedettes et des metteurs en scène d'autres nations — l'exemple de l'Amérique, de l'Allemagne, de l'Italie est flagrant — fait défaut, hélas ! à beaucoup de ceux qui, chez nous, se lancent dans la production de grands films.

Quels sont les pays industriels qui ont peur, dans les domaines où nous excellons, de faire appel à la valeur de nos techniciens, pour améliorer leur propre production ? Je crois pouvoir répondre : aucun ».

Souvenirs de Louis Lumière

L'inventeur du cinématographe Louis Lumière est un des rares savants qui ont la joie de voir triompher leur œuvre. Aux nombreuses hautes distinctions, qui récompensèrent ses efforts, s'ajoute aujourd'hui une nouvelle : la *Grand-Croix de la Légion d'Honneur*. En présence des 70 Conseillers nationaux et de membres du gouverne-

ment français, le Maréchal Pétain lui a remis les insignes et lu son élogieuse citation : « A consacré sa vie aux travaux scientifiques. Inventeur du cinématographe, de la photographie en relief, du cinéma en couleurs, membre de l'Académie des Sciences et auteur de mémoires. A grandement honoré la science française et a con-